

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 43 (1970)

Heft: 4

Artikel: Suivons leur exemple!

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses amas se dispersent facilement. Dans d'autres conditions, elle s'entasse pour former une masse compacte qui peut engendrer de lourdes charges fixes ou mobiles.

Etudes systématiques

Le Service de climatologie de l'Institut national suédois de recherche pour le bâtiment mène un certain nombre d'études spécialisées en vue d'établir les rapports entre les contraintes mesurées par les méthodes météorologiques habituelles et les contraintes qui affectent réellement un bâtiment. Le but est d'établir une relation entre les enregistrements météorologiques et les contraintes véritables que subit le bâtiment. Deux paramètres ont fait jusqu'ici l'objet d'observations; ils concernent la neige et la pluie fouettante.

La neige, dans les conditions où elle se manifeste en Suède, a pour effet de charger le toit des constructions, de telle sorte qu'elle affecte réellement leur structure. A ce sujet, le Service de climatologie recherche le rapport entre les quantités de neige au sol officiellement enregistrées, et la charge de neige correspondante sur les toits. Ce type de relations fait intervenir, d'une part des paramètres météorologiques, niveau des précipitations, température atmosphérique, force et direction du vent et, d'autre part, des paramètres techniques tels que la situation géographique du bâtiment, l'orientation, la pente et la rugosité de la couverture.

Les fortes pluies font l'objet d'études similaires. En utilisant les informations que fournit l'Institut suédois de météorologie et d'hydrologie sur les averses importantes, renseignements obtenus à l'aide d'appareils de mesure placés en site dégagé, et en effectuant leurs propres enregistrements sur les chutes de pluie contre les façades, les chercheurs espèrent obtenir une relation qui indiquera les contraintes techniques à partir de conditions météorologiques données.

Cette revue des contraintes exercées par le climat sur les bâtiments souligne l'importance économique d'une connaissance des caractéristiques dominantes de l'enveloppe climatique ainsi que l'importance d'études consacrées aux relations entre la conception du bâtiment et de son évolution et les manifestations du climat. Si ces études doivent fournir une connaissance pratique, il est indispensable que s'établisse une étroite collaboration entre les météorologistes et les ingénieurs constructeurs. C'est uniquement par une telle coopération qu'il sera possible de construire des édifices qui peuvent résister

Depuis trois ans, les autorités d'un beau village campagnard s'occupent intensément de l'aménagement local. Il y a quelques mois, le Conseil communal publiait ses propositions. Elles furent suivies peu après par de pénibles disputes avec les propriétaires fonciers à qui le coefficient d'utilisation ne paraissait pas assez élevé, mais qui, par contre, jugeaient trop grande la distance aux limites. D'une part, ils demandaient l'équipement de leurs terrains et, d'autre part, ils ne voulaient point contribuer à la construction de routes, comme si l'on pouvait équiper un terrain sans route. Cette désagréable lutte avec certains propriétaires fonciers, qui décourage si souvent les autorités communales, ne manqua pas non plus d'atténuer l'enthousiasme et le courage du Conseil communal du village en question.

Le soir de Saint-Sylvestre, peu après la tombée de la nuit, le président de la commune, actif promoteur de l'aménagement du territoire, entendit frapper à sa porte. Cinq paysans étaient venus lui apporter du jambon, un morceau de lard ou quelque autre cadeau.

Aucun de ces paysans n'avait pris position jusqu'ici sur les problèmes de l'aménagement du territoire. Aucun de leurs terrains n'avait été attribué à une des zones de constructions. D'une voix hésitante, l'un des paysans expliqua alors qu'ils éprouvaient le besoin de remercier le président de son travail désintéressé et de son dévouement pour la commune. Ils savaient enfin qu'ils pourraient continuer à cultiver leurs terres pendant des dizaines d'années encore. Il n'y aura pas de maisons de vacances qui rendront l'exploitation des champs plus difficile ou qui finiront même par presque empêcher celle-ci. Ils pourront rester fidèles à leur occupation et à leur devoir qui est de soigner et de cultiver la terre natale. Le président de la commune fut fort touché par ces paroles de gratitude. Il savait maintenant qu'il avait choisi la bonne route et qu'il ne fallait pas se laisser impressionner par quelques intérêts particuliers. L'attitude de ces cinq paysans a réussi à redonner courage et confiance à tout le Conseil communal. Ces paysans, dont la vie n'est guère facile, ont pratiquement déterminé le destin de leur beau village. Suivons leur exemple!

ASPAN.

aux contraintes extérieures telles que le bruit, le vent, la pluie, la neige, le rayonnement solaire et la pollution et créer un climat intérieur agréable.